

Plus de délinquants mineurs - ou des mineurs plus délinquants ?

L'essentiel en bref

Nous avons ciblé notre intérêt sur un aspect particulier de l'accroissement de la délinquance juvénile, l'évolution du taux d'incidence par délinquant, en nous basant sur les données de deux sondages ayant eu lieu en Suisse en 1992 et 2003. Les résultats indiquent une hausse du nombre de délits commis par un même individu mineur pour la grande majorité des vols et dommages à la propriété, des délits de violence et la consommation de stupéfiants. Il semble donc que non seulement le taux de jeunes commettant de délits ait augmenté (Crimiscope n° 24), mais que les jeunes délinquants aient aussi intensifié leurs comportements illicites au fil des dernières années.

Taux de prévalence et taux d'incidence

Une forte augmentation de la délinquance imputable aux mineurs, de même qu'un accroissement du recours à la violence, sont observés en Suisse et dans la plupart des pays européens depuis les années nonante. Les données disponibles proviennent d'une part des statistiques de condamnations ou de police, d'autre part de sondages de délinquance autoreportée et de victimisation. Ces différents indicateurs reflètent généralement des tendances convergentes (Killias, Lucia, Lamon et Simonin, 2004). En revanche, l'accroissement de la délinquance juvénile apparaît souvent plus important dans les statistiques que dans les sondages de délinquance autoreportée et de victimisation. Il est possible que cela s'explique par leur distinction sur un point précis. Les sondages relèvent avant tout des taux de prévalence, soit le pourcentage d'auteurs ou de victimes de tel ou tel délit au cours d'un laps de temps défini. Les statistiques policières quant à elles sont principalement des mesures d'incidence, le taux d'incidence se référant au nombre d'expériences par interviewé durant une période déterminée. Chaque affaire connue et prise en compte par les services de police est ainsi comptabilisée comme un incident séparé. Cette différence paraît d'autant plus pertinente dans le cas de délits pour lesquels le taux de prévalence est élevé, tels que la consommation de cannabis ou les vols visant un objet de faible valeur.

En effet, une intensification du nombre de personnes rapportant avoir commis ce type d'infractions semble beaucoup moins probable qu'une intensification de l'activité délictueuse par un même individu (Killias, Lucia, Lamon et Simonin, 2004).

Dans le cadre de notre recherche, nous nous sommes notamment intéressées à analyser l'évolution du taux d'incidence par délinquant mineur au cours de la dernière décennie au moyen de sondages. Même avec des questionnaires précis, il est cependant plus difficile de mesurer le taux d'incidence que celui de prévalence, car un individu se souvient plus facilement avoir vécu ou non une certaine expérience au cours de la dernière année que le nombre de fois où cela s'est produit. Les taux d'incidence mesurés apparaissent donc comme moins fiables que les taux de prévalence aussi bien dans le cadre de sondages de délinquance autoreportée (Bruinsma, 1994) que dans ceux de victimisation (Gottfredson, 1984).

Méthodologie

Notre analyse repose sur la comparaison de deux sondages de délinquance autoreportée effectués en Suisse, l'un en 1992 et l'autre en 2003. Des jeunes répartis proportionnellement selon le sexe et âgés de 14 à 21 ans ont répondu au premier sondage, alors que le deuxième concerne des sujets dont l'âge est compris entre 14 et 16 ans. C'est pourquoi nous avons considéré uniquement la tranche d'âge de 14 à 16 ans pour le questionnaire de 1992, basé alors sur un échantillon de 409 sujets venant des trois régions linguistiques (363 élèves, 41 apprentis, 1 travailleur et 4 jeunes sans emploi). En 2003, l'échantillon comprenant 2502 élèves est composé d'élèves scolarisés en 8^{ème} et 9^{ème} année du système scolaire public des districts d'Echallens, de Vevey et de l'agglomération de Morges.¹

Le libellé des questions n'étant pas toujours identique dans les deux sondages, nous avons attaché une attention particulière aux éventuelles divergences. Pour les deux sondages, nous avons regroupé les actes délictueux en trois catégories, à savoir les vols et les dommages à la propriété, les

¹ Pour les détails méthodologiques concernant le sondage de 1992 voir Killias, Villettaz et Rabasa (1994) et pour celui de 2003, Lucia, Killias et Villettaz (2004).

délits de violence et les infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants.

Augmentation du taux d'incidence par délinquant au cours de la dernière décennie

Afin d'observer l'évolution du taux d'incidence par délinquant mineur, une comparaison entre les fréquences de délinquance autorévoquée de chacun des sondages a été réalisée. La prise des informations relatives aux

délits rapportés ayant été effectuée par écrit dans les deux cas, donc de façon similaire en dépit des distinctions citées précédemment, une bonne comparaison a été rendue possible.

La catégorie « deux fois et plus » est à la hausse en 2003 par rapport à 1992 pour la majorité des vols et dommages à la propriété (tableau 1). Ainsi, le pourcentage de personnes rapportant avoir effectué un graffiti ou volé à l'étalage à plusieurs reprises au cours des douze derniers mois a presque doublé entre 1992 et 2003. La hausse relevée peut donc difficilement être uniquement attribuée à des problèmes méthodologiques.

Tableau 1 : Vols et dommages à la propriété en fonction de la fréquence au cours des 12 derniers mois parmi des filles et garçons de 14 à 16 ans selon les sondages de délinquance autoreportée de 1992 et de 2003. Sources : bases de données de l'ESCS, Lausanne.

	1992 (N= 409)		2003 (N= 2502)	
	une fois	deux fois et plus	une fois	deux fois et plus
Vol à l'étalage	7.1 %	9.0 %	6.9 %	16.3 %
Vol véhicule	0.5 %	1.0 %	1.5 %	1.0 %
Vol à l'intérieur voiture	0.5 %	0.5 %	0.4 %	0.7 %
Vol objets sur véhicule 2 roues	2.0 %	1.7 %	2.1 %	3.2 %
Vol à l'école	9.5 %	10.8 %	7.3 %	12.5 %
Vol à la maison	3.7 %	6.8 %	2.8 %	8.6 %
Graffitis	1.2 %	3.9 %	3.8 %	6.9 %
Incendie	0.7 %	0.2 %	1.4 %	0.9 %

Le taux d'incidence par individu des délits réalisés avec violence est également en nette augmentation (tableau 2). Il faut toutefois relever qu'étant donné la petite taille de l'échantillon en 1992, le nombre absolu de personnes commettant ce type de délits est très faible et le résultat peu représentatif. Concernant les actes de violence physique, le libellé quelque peu différent des questions dans les deux sondages a pu exercer une certaine influence sur les résultats. En 1992, il s'agit de frapper violemment ou blesser quelqu'un et une distinction est faite entre des actes de violence commis en famille et hors famille. En

2003, le terme employé est celui de blesser quelqu'un en le tabassant. Ces dénominations ont probablement des significations différentes pour les personnes interrogées. De plus, en 1992 il a été stipulé que la blessure a nécessité une intervention médicale ce qui n'était pas le cas en 2003. Les taux d'incidence ont néanmoins évolué plus fortement que les taux de prévalence, ceci notamment en cas de brigandage où la définition est restée inchangée, ce qui relativise quelque peu l'importance de ces problèmes sémantiques.

Tableau 2 : Infractions de violence en fonction de la fréquence au cours des 12 derniers mois parmi des filles et garçons de 14 à 16 ans selon les sondages de délinquance autoreportée de 1992 et de 2003. Sources : bases de données de l'ESCS, Lausanne

	1992 (N= 409)		2003 (N= 2502)	
	une fois	deux fois et plus	une fois	deux fois et plus
Vol avec violence	0.5 %	0.0 %	0.8 %	1.2 %
Acte de violence physique	0.7 %	0.7 %	3.6 %	4.1 %

La vente de cannabis a quant à elle subi une hausse substantielle. La consommation unique ou réitérée de celui-ci a presque triplé, alors que l'usage quotidien a plus que quintuplé en dix ans (tableau 3). Le nombre de consommations quotidiennes a donc

augmenté plus fortement que celui des consommations occasionnelles. Les drogues dures sont également consommées beaucoup plus fréquemment en 2003 qu'en 1992. Ceci provient sans doute de la consommation accrue par les jeunes

de divers stupéfiants lors de soirées et de l'expansion du marché du cannabis ces dernières années. Notons que le questionnaire de 1992 englobe toutes les drogues dures dans une seule question, alors qu'en 2003 chaque substance fait l'objet d'un énoncé. Les catégories concernant la fréquence des comportements ne sont malheureusement pas les mêmes aux tableaux 1/2 et

3, ceci pour des raisons liées à la manière dont les questions sur les infractions répétées ont été posées. Le tableau 3 ne permet donc pas d'observer l'évolution en matière de trafic de drogues, ce qui s'explique du fait que même parmi les vendeurs de cannabis effréné, la vente ne risque quand même pas de devenir une activité « quotidienne ».

Tableau 3 : Infractions à la Lstup en fonction de la fréquence au cours des 12 derniers mois parmi des filles et garçons de 14 à 16 ans selon les sondages de délinquance auto-réportée de 1992 et de 2003. Sources : bases de données de l'ESC, Lausanne.

	1992 (N= 409)		2003 (N= 2502)	
	une fois et plus	chaque jour	une fois et plus	chaque jour
Vente drogues douces (haschisch, marijuana, cannabis)	0.5 %	0.0 %	6.4 %	0.0 %
Consommation drogues douces (haschisch, marijuana, cannabis)	8.3 %	0.5 %	21.9 %	2.8 %
Vente drogues dures (héroïne, cocaïne, LSD...)	0.0 %	0.0 %	1.4 %	0.0 %
Consommation drogues dures (héroïne, cocaïne, LSD...)	0.2 %	0.0 %	4.5 %	0,3 %

Le taux d'incidence par individu des trois catégories de délits que nous avons analysées a subi une hausse, souvent substantielle, au cours des années nonante. On peut considérer que cette augmentation existe au-delà des divers biais méthodologiques, tant elle est générale et massive. Ce constat est inquiétant dans la mesure où il semble se produire une augmentation de la commission des délits non seulement au niveau global, mais également au niveau individuel. Ce dernier phénomène est plus récent et moins étudié. Le taux d'incidence par individu a par contre été davantage étudié au niveau transversal tant pour les délinquants récidivistes que pour les risques de victimisations multiples. Farrington et West (1993) ont découvert dans leur étude que le 6% de leur échantillon avaient commis plus de la moitié de tous délits observés. Une analyse fondée sur le *British Crime survey* a également permis de constater qu'un petit pourcentage des victimes subit une grande part des victimisations (Pease, 1998). Il est évident qu'une augmentation du taux d'incidence peut avoir un effet considérable sur le volume de la criminalité, comme Lösel et al. (1997) l'ont par exemple constaté en comparant les taux d'incidence de délits auto-réportés par des élèves en Allemagne au cours de la dernière décennie.

Tentatives explicatives et conclusion

Nous assistons donc à la fois à une augmentation du pourcentage de jeunes admettant avoir commis des délits et du taux

d'incidence par délinquant. Les raisons de cette évolution ne sont encore guère connues.

Nous avons tout de même cherché à regarder si le contrôle parental avait changé entre temps. Trois mesures relevées en 1992 et en 2003 s'y prêtent. Nous avons ainsi examiné si les parents connaissaient les lieux de sorties de leurs enfants, les personnes qu'ils fréquentent et s'ils leur fixent une heure de rentrée. Nous avons observé une très faible diminution entre 1992 et 2003 en ce qui concerne la connaissance du lieu de sortie, qui a passé de 86% à 82%. Le pourcentage des parents connaissant les amis avec lesquels le jeune sort est quant à lui resté stable, avec 78% en 1992 contre 77% en 2003. En revanche, le contrôle semble s'être amoindri de façon plus importante pour la fixation d'une heure de rentrée, dont le taux en 1992 était de 76% et de 66% en 2003. Vu l'augmentation de la délinquance juvénile, il est intéressant constater que le contrôle parental a diminué ces dernières années.

Un autre élément à considérer est l'augmentation de jeunes appartenant à des bandes. Le sondage de délinquance auto-réportée de 1992 ne contenant aucune question à ce sujet, il est difficile d'effectuer un constat sur la tendance en Suisse. Toutefois, une augmentation des gangs a été relevée à travers l'Europe (Klein et al., 2001), et il est peu probable que la Suisse ait été épargnée à cet égard. Comme les jeunes faisant partie d'une bande commettent sensiblement – jusqu'à dix fois – plus de délits que les autres (Haymoz, 2004), la présence plus marquée de bandes pourrait offrir une explication au moins partielle de l'augmentation des taux d'incidence parmi les jeunes délinquants en Suisse.

Bibliographie :

Bruinsma, G. (1994). De test-hertest betrouwbaarheid van het meten van jeugdcriminaliteit. *Tijdschrift voor Criminologie*, 36/3, 218-235.

Dilitz, C., & Rindlisbacher A. (2004). L'Evolution du degré de gravité et de la fréquence des infractions commises par des mineurs au cours des dix dernières années en Suisse (1992-2003). Mémoire de Diplôme en criminologie. Université de Lausanne : Ecole des sciences criminelles.

Farrington, D.P., & West, D.J. (1993). Criminal, penal and life histories of chronic offenders : risk and protective factors and early identification. *Criminal behaviour and mental health*, 3, 492-523

Gottfredson, M.R. (1984). *Victims of crime : The dimensions of risk*. London : HMSO.

Haymoz, S. (2004). Gangs face à la délinquance juvénile. Mémoire de Diplôme en criminologie. Université de Lausanne : Ecole des sciences criminelles.

Killias, M., Lucia, S., Lamon, P., & Simonin, M. (2004). Juvenile delinquency in Switzerland over 50 years : assessing trends beyond statistics. *European Journal on Criminal Policy and Research*, 10/2-3, 111-122.

Killias, M., Villettaz, P., & Rabasa, J. (1994). Self-reported juvenile delinquency in Switzerland. In J. Junger Tas, G.-J. Terlouw, & M.-W. Klein (Eds.), *Delinquent behavior among young people in the western world* (pp. 186-205). Amsterdam : Kugler.

Klein, M., Kerner, H.-J., Maxson, C.L., & Weitekamp, E.G.M. (2001). *The eurogang paradox :*

street gangs and youth groups in the U.S and Europe. Dordrecht : Kluwer academic publishers.

Lösel, F., Bliesener, T., & Averbek, M. (1997). Erlebens- und Verhaltensprobleme von Tätern und Opfern. In H.G. Holtappels, W. Heitmeyer, W. Melzer & K.J. Tillmann (éds.), *Forschung über Gewalt an Schulen. Erscheinungsformen und Ursachen, Konzepte und Prävention* (pp. 137-153). Weinheim : Juventa.

Lucia, S., Killias & Villettaz, P. (2004). Les jeunes les transgressions et l'insécurité : victimes et auteurs. Une enquête auprès de jeunes de 14 à 16 ans fréquentant les écoles de trois districts vaudois. *Crimiscope* 24.

Pease, K. (1998). *Repeat victimization : taking stock*. London : Home Office (Crime detection and prevention series paper 90).

Auteurs de ce numéro :

Carine Dilitz
&

Anne Rindlisbacher.

Rectificatif

L'édition précédente du *Crimiscope* ne contenait malheureusement pas les noms des auteurs de l'article sur la « **Nigerian Connection** ».

Il s'agit de : Stephan Birrer, Sébastien Capt, Julien Cartier, Béatrice Schiffer, Olivier Ribaux, Quentin Rossy et Mélanie Zufferey.

Rédaction: Prof. P. Margot et Prof. M. Killias, ESC, UNIL, 1015 Lausanne

Veillez adresser vos remarques et communications à:

Secrétariat du Crimiscope
UNIL - Ecole des sciences criminelles
CH-1015 LAUSANNE

☎ (021) 692 46 44
Fax (021) 692 46 05
Int. (+ 41 21) 692 46 44